



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

COMPTE-RENDU REUNION UN ENFANT DANS LA VILLE

Jeudi 12 juin 2025 – Salon d'honneur

Etaient présents :

Élus municipaux :

M. Charles Aslangul, Maire,

M. Olivier Zaninetti, Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et la Petite Enfance.

Responsables administratifs :

Mme Laura Régliez, Directeur de Cabinet,

Mme Simone Booz, Directrice Générale Adjointe des Services à la Population,

Mme Joane Goursaud, Directrice de l'Action sociale, de la Santé et de l'Enfance,

Mme Cynthia Nakhla, Responsable du Service Éducation et Transport,

Mme Iris Kouas, Assistante administrative du Service Éducation et Transport,

M. Christophe Chibout, Responsable du Service Périscolaire,

M. Bruno Philippot, Responsable du Service Jeunesse et Sport,

Mme Tiphaine Septin, Responsable adjointe du Service Jeunesse et Sport,

Mme Adeline Coachon, Responsable adjointe du Service Périscolaire,

Mme Liliana Dumitru, Responsable des accueils périscolaires de Paul Barilliet,

M. Wilson Martins, Responsable des accueils périscolaires Henri Cahn,

M. Fabrice Wembanyama, Responsable des accueils périscolaires Jules Ferry,

Mme Sophie Rollin, Responsable des accueils périscolaires Louis Daguerre.

Représentants de parents d'élèves :

PEHB :

Mme Noura Loussaief, groupe scolaire Paul Barilliet.

Portes Ouvertes :

Mme Goldie Letovsky, école élémentaire Etienne de Silhouette,

Mme Fanny Bourdon-Bart, groupe scolaire Louis Daguerre,

Mme Patricia Crotti, collège Henri Cahn.

Peep :

Mme Cécile Tricot-Fleury, collège Henri Cahn,

Mme Géraldine Goxe, groupe scolaire Paul Barilliet.

Education Nationale :

Mme Emilie Dibb, Inspectrice Education Nationale.

Directeurs d'écoles :

M. Patrice Mamousse, Directeur du groupe scolaire Louis Daguerre,
Mme Ibtissem Detrille, Directrice de l'école maternelle Jules Ferry,
Mme Lorenza Caliendo, Directrice de l'école élémentaire Henri Cahn,
Mme Sylvie Ponroy, Directrice du groupe scolaire Paul Barilliet.

Absents excusés :

Mme Sylvie ROBY, Adjointe au Maire déléguée au sport, tourisme et relations internationales,
M. Stefano Teillet, Conseiller municipal à la jeunesse,
Mme Hélène Palaudoux, Directrice générale des services,
M. Anthony Fernandes, Responsable des accueils périscolaires Etienne de Silhouette,
Mme Sandrine Garcia, Directrice de l'école maternelle Etienne de Silhouette,
M. Pierre Barlet, Directeur de l'école élémentaire Etienne de Silhouette.

ODRE DU JOUR :

- **Présentation du nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2024-2027,**
- **Subventions Caisse d'Allocations Familiales (CAF).**

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant l'ordre du jour :

- Présentation du nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2024-2027,
- Subventions Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Madame Coachon ainsi que les responsables des services Périscolaire et Jeunesse et Sport font une présentation des différents points cités ci-dessus (voir PowerPoint ci-joint).

Lors de la présentation de la partie concernant l'Espace Co, Madame Crotti, représentante des parents d'élèves PO du Collège Henri Cahn, fait remarquer qu'il existe un problème de communication envers les parents : ils n'ont pas accès aux plannings d'activités suffisamment en amont, ce qui ne leur permet pas toujours de pouvoir anticiper les inscriptions aux sorties, activités...

Cela est bien pris en compte par Monsieur Philippot qui transmettra cette information à l'Espace Co.

Madame Crotti propose la création d'un groupe Whats'App. Il lui est alors rappelé l'existence du site de la Ville, sur lequel toutes les informations relatives au fonctionnement de l'Espace Co sont actualisées régulièrement.

Au cours de la présentation du Périscolaire, Madame Bourdon-Bart, représentante des parents d'élèves PO, interroge le service sur le mode de sélection des formations proposées aux animateurs et directeurs périscolaires.

M. Chibout lui répond que des catalogues du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES) et du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sont distribués aux directeurs, afin que ceux-ci soient consultés également par les animateurs.

Ils peuvent émettre des vœux, ainsi que les directeurs périscolaires ou le responsable de service selon la pertinence de la formation.

Lorsqu'est présenté le sujet de la Commission des Menus, Madame Booz, Directrice Générale Adjointe des Services à la Population, précise qu'il pourrait être envisagé un système démocratique permettant aux élèves non-inscrits au centre de loisirs du mercredi de pouvoir y participer grâce à un recensement préalable de leurs remarques par les animateurs.

Mme Dumitru indique qu'aux accueils de loisirs Paul Barilliet, un recensement est déjà effectué auprès des enfants non présents aux commissions des menus, permettant grâce à un cahier de suivi de transmettre les éventuelles demandes.

Il est précisé en outre qu'il est parfois décidé en commission des menus de proposer des menus dits « de plaisir » ne respectant pas forcément l'équilibre GEMRCN, mais permettant néanmoins de temps en temps d'accéder aux envies des enfants, et hors mercredi.

Il est également indiqué que des projets sont par ailleurs mis en place en lien avec la restauration scolaire : environnement, gaspillage alimentaire, mise en place d'un compost à Paul Barilliet.

Les formations proposées aux animateurs périscolaires favorisent la mise en place de ces projets.

L'EPT (Le Territoire Paris Est Marne & Bois – T10) est très actif sur le sujet de l'écoresponsabilité. Une rencontre est prévue entre l'EPT, Monsieur Chibout, Monsieur Mamousse (directeur de l'école Louis Daguerre) et Madame Rollin (directrice des accueils périscolaires de l'école Louis Daguerre).

Concernant le sujet des subventions de la Caisse des Allocations Familiales (CAF), il est précisé que celles-ci sont calculées sur la base des déclarations d'effectifs réels de fréquentation et non sur la base des réservations réalisées.

M. Philippot rappelle l'importance pour l'Espace Co de savoir précisément à quelle heure les jeunes arrivent et à quelle heure ils repartent.

Lorsque sont évoquées les vacances sportives, Madame Letovsky, représentante PO des parents d'élèves, indique qu'il est compliqué pour les parents d'inscrire leurs enfants à celles-ci, car ils doivent les récupérer sur le temps de pause méridienne. Cela est contraignant lorsque les parents travaillent. Elle soumet donc d'organiser un temps d'accueil pour le midi lors de ce dispositif.

Il lui est répondu que si un accueil était également assuré sur le temps de pause méridienne des vacances sportives, cela s'apparenterait à du centre de loisirs, formule déjà existante. En effet, au centre de loisirs, sont déjà proposées des activités sportives.

Le service Jeunesse et Sport prend note de cette remarque, mais précise que les tarifs pratiqués seraient en conséquence supérieurs.

A l'issue de la présentation des différents sujets à l'ordre du jour, Madame Letovsky, questionne la Municipalité sur l'éventualité de laisser participer aux conseils d'écoles des membres des équipes périscolaires. Elle précise que rencontrer les équipes périscolaires de manière trimestrielle permettrait aux parents de mieux comprendre ce que font leurs enfants sur les temps périscolaires. Les parents souhaitent notamment connaître les projets mis en place sur les structures périscolaires.

Il est indiqué à Madame Letovsky que les conseils d'écoles sont organisés et dirigés par les directeurs d'écoles, et qu'il leur appartient d'y inviter les personnes qu'ils souhaitent. De plus, le principe d'un conseil d'école est d'aborder des sujets relatifs à l'école.

Monsieur Zaninetti a remarqué que peu de parents sont présents aux réunions organisées en début d'année par les équipes périscolaires. Monsieur Mamousse a quant à lui remarqué qu'à la réunion de présentation des « Cours Oasis » organisée à l'école Louis Daguerre par la Municipalité, seuls 5 parents s'étaient mobilisés, tandis que la totalité des parents de l'école étaient invités. Il précise qu'il est dommage de se reposer sur les parents élus pour effectuer des comptes-rendus, et qu'il est plus opportun que chacun soit présent aux réunions.

Les représentants des accueils périscolaires indiquent que des événements sont organisés par les équipes périscolaires durant lesquels sont présentés les projets mis en place durant l'année scolaire, comme par exemple la fête du centre de loisirs Paul Barilliet qui a lieu en juin.

De plus, il est précisé que les centres de loisirs communiquent régulièrement par le biais d'affiches ou encore de photos sur les temps forts des semaines écoulées et à venir.

Enfin, Madame Loussaief, représentante des parents d'élèves PEHB, interroge le service périscolaire sur les sorties prévues durant les vacances d'été.

Il lui est répondu que les programmes des sorties et des activités périscolaires proposées seront affichés à l'entrée des centres de loisirs en début de chaque semaine.

Monsieur Zaninetti remercie l'ensemble des participants présents à cette réunion.